

C.I.J.

Communiqué 50/24.
non-officiel

Les renseignements suivants, qui émanent du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la Presse :

La Cour internationale de Justice se réunira en audience publique le mardi 27 juin 1950 à 11 heures pour entendre les exposés oraux qui pourraient lui être présentés dans la seconde phase de l'affaire consultative qui a trait à l'interprétation des Traités de paix conclus avec la Bulgarie, la Hongrie et la Roumanie (Questions III et IV de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, en date du 22 octobre 1949).

La Haye, le 9 juin 1950.
